

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

DEC- 43-2025

RÉFECTION DES MENUISERIES DE L'ANNEXE - 78 GRANDE RUE

MARCHÉ N°252 508

SOCIÉTÉ PRIOR FERMETURES

Raymond BURDIN, Maire de la commune de Saint Marcel,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 me donnant délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité d'engager des travaux de réfection des menuiseries du bâtiment de l'annexe, sis 78 Grande Rue, dans le but d'améliorer le confort thermique et la performance énergétique des locaux,

Vu les articles L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la commande publique permettant à l'acheteur de recourir à une procédure adaptée pour passer un marché dont la valeur estimée hors taxes est inférieure aux seuils européens,

Vu le procès-verbal de la commission MAPA qui s'est réunie le 7 octobre 2025,

DECIDE:

Article 1^{er} : Est acceptée la signature du marché n°252 508 relatif à la réfection des menuiseries de l'annexe, sis 78 Grande Rue à Saint-Marcel, présentée par la SARL PRIOR FERMETURES – 22A rue Maréchal Joffre – 71710 MONTCENIS, représentée par Monsieur Frédéric GIRARD, agissant en qualité de responsable.

Article 2 : Le montant du marché s'élève à 155 444,00 € HT, soit 186 532,80 € TTC.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint-Marcel et le Service Gestion Comptable de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa notification.

Fait à Saint-Marcel, le 15 octobre 2025

Le Maire,

Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,
Raymond BURDIN
Maire,

